

INNOV RISK

Avance remboursable



LES BÉNÉFICIAIRES



ENTREPRISES en phase de création/démarrage ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital risque, investisseurs providentiels...) et ayant un besoin de cash supplémentaire pour financer leurs besoins de trésorerie, des compléments d'investissements ou des frais de commercialisation de leurs produits.



LES CONDITIONS DE REMBOURSEMENT



- Période de différé d'un an à partir de la réalisation et exploitation du projet ;
- Remboursement sur une durée de 5 ans.

LE PLAFOND GLOBAL D'ENGAGEMENTS



2.000.000 DH sur une même entreprise, tous concours confondus au titre des prêts d'honneur et avances.

LES DÉPENSES ÉLIGIBLES



Sont finançables par l'aide financière remboursable au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants :

- Prototypage et tests dans le cadre du développement/affinement de produits ;
- Mise en place des installations de production ;
- Marketing et commercialisation ;
- Besoin en fonds de roulement...

DÉLAIS D'INSTRUCTION DES DEMANDES



30 jours maximum à compter de la date de réception des dossiers complets transmis par les structures labélisées.

A QUI S'ADRESSER ?



Aux structures labellisées
par TAMWILCOM



LE FINANCEMENT DES PROJETS



Le financement est octroyé sous forme d'avance remboursable dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital risque, investisseurs providentiels...) et sans dépasser **2.000.000 DH**.